CLIMAT : AIDE MÉMOIRE POUR LA FIN DU QUINQUENNAT

réseau action climat france

OXFAM France

SURFRIDER FOUNDATION EUROPE

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

WWF

Les Amis de la Terre

GREENPEACE

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

EN RÉSUMÉ

L'excellente nouvelle de l'entrée en vigueur de l'accord de Paris doit se traduire par un sursaut au niveau mondial, pour **concrétiser les engagements climatiques**. La transition énergétique a commencé, comme l'indique le dépassement par les énergies renouvelables des capacités de production électrique à partir de charbon en 2015 (AIE). Mais la crise climatique continue de s'accélérer, avec tous les mois de nouvelles catastrophes et de nouveaux records de température qui confirment les tendances du dérèglement en cours[1]. En 2015, nous avons franchi le cap symbolique de 400 parties par millions (PPM) en teneur moyenne de CO_2 dans l'atmosphère, d'après l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Pour pouvoir respecter l'accord de la COP21 - de limiter le réchauffement bien en-dessous de 2°C et si possible 1,5°C - **tous les pays doivent, sans plus attendre, mettre en oeuvre leurs plans climatiques nationaux et prévoir de les rendre plus ambitieux dès 2018**, en phase avec la science et l'équité. En l'état, ces engagements nous mènent toujours vers un réchauffement supérieur à 3°C par rapport à la période préindustrielle. Cela se traduirait par des conséquences dévastatrices sur nos économies et nos sociétés, en particulier sur notre capacité à lutter contre les inégalités et la faim dans le monde. Il faudra donc que les États visent rapidement plus haut.

Dès aujourd'hui, les États, en collaboration avec les collectivités et les acteurs non étatiques, doivent oeuvrer pour le déploiement plus rapide des solutions aux changements climatiques et pour la solidarité vis-à-vis des plus démunis. Cela implique aussi de ne pas mettre de nouveaux bâtons dans les roues à la transition mais au contraire de co-construire un modèle fondé sur 100 % d'énergies renouvelables, pour toutes et tous.

1. L'année 2016 bat aussi tous les records de température de l'année 2015, qui elle-même a été la plus chaude en moyenne par rapport à toutes les années précédentes depuis le début des mesures de températures. D'après la National Oceanic and Atmospheric Administration américaine (NOAA), le mois d'août 2016 a été, en moyenne mondiale, le plus chaud jamais observé depuis le début des relevés en 1880. La partie terrestre du Groenland perd ses glaces plus rapidement que les mesures satellites ne l'ont jusqu'ici suggéré. Or, la fonte des glaces du Groenland est un contributeur majeur à la hausse du niveau des mers. L'ouragan Matthew a déjà fait plus de 400 morts. Les super-ouragans de catégorie 4 ou 5 seront deux à trois fois plus fréquents sous l'effet du changement climatique.

EN RÉSUMÉ

Lors de la COP22, qui aura lieu du 7 au 18 novembre à Marrakech, les pays doivent montrer qu'ils vont accélérer la transition énergétique mondiale. **C'est le moment de transformer le texte et la vision de la COP21 en réalité.** Ainsi, la COP22 doit acter des décisions qui permettront de renforcer l'action immédiate des pays face aux changements climatiques. À la conférence de Marrakech, les gouvernements devront aussi répondre au besoin criant de solidarité entre les pays du Nord et les pays du Sud. La crise climatique frappe de plein fouet les populations les plus démunies de la planète, qui sont pourtant les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre. Depuis 2009, des financements sont promis aux pays du Sud. La feuille de route publiée par les pays riches en octobre 2016 montre qu'ils devraient se rapprocher en 2020 de l'objectif de 100 milliards de dollars par an (promis en 2009), notamment via environ 30 milliards de financements privés générés par leurs financements. Mais les actions concrètes pour que les populations puissent faire face aux impacts croissants du dérèglement climatique sont toujours sous-financées : le Fonds Vert, par exemple, ne parvient pas encore à remplir pleinement cet objectif.

À Marrakech, les pays doivent aussi finir les dossiers inachevés à la COP21 et s'assurer que le cadre international créé par l'accord de Paris se développe et continue de renforcer la coopération entre États. Il faudra notamment préciser les règles de mise en oeuvre de l'accord, qui n'est pour l'instant qu'un cadre général. En particulier, les pays devront préciser les règles permettant d'assurer la transparence sur ce qu'ils font pour respecter leurs engagements. Ils devront aussi préciser les modalités de la "clause de revoyure" tous les cinq ans, qui s'organise autour d'un bilan mondial et doit permettre de relever les engagements nationaux dès 2018.

Si la transition énergétique est amorcée en France, il reste encore beaucoup de travail pour répondre pleinement à la crise climatique.

Le gouvernement français peut encore laisser un bilan plus honorable sur le climat. Nous lui demandons d'agir sur 12 points précis et mesurables afin qu'il s'investisse concrètement dans la mise sur les rails de l'accord de Paris aux niveaux national, européen et international.

12 mesures climatiques à terminer d'ici à la fin du quinquennat

Mettre la transition énergétique sur les rails en France

1 **Publier en 2016 une feuille de route nucléaire jusqu'en 2025.** La diversification du mix énergétique vers les renouvelables nécessite encore la publication d'une feuille de route nucléaire qui décrira, en cohérence avec la PPE sur les énergies renouvelables, le nombre de réacteurs à fermer chaque année d'ici à 2025. La PPE publiée vendredi 28 octobre 2016 n'a pas été utilisée à cet effet. ☐

---

2 **Donner plus de moyens et d'ambition pour la rénovation énergétique des bâtiments,** notamment dans le cadre la révision de la réglementation thermique, qui doit être engagée rapidement. Publier un rapport pour simplifier et faire converger les mécanismes de financement de la rénovation énergétique pour les ménages, comme le prévoit la loi de transition énergétique. ☐

---

3 **Lancer la préparation d'un plan de sortie des énergies fossiles à horizon 2050** pour la France, avec l'ensemble des parties prenantes, qui s'intéresse notamment aux nombreuses niches fiscales et subventions accordées aux énergies fossiles en France ("Appel de Darwin"). ☐

---

4 **Mettre en cohérence la politique fiscale avec l'accord de Paris** dans la loi de finances pour 2017 :

- Progression plus rapide de la partie "carbone" des taxes énergétiques, afin de faciliter la réduction de la consommation d'énergies fossiles, alors que le prix du pétrole a baissé et que les émissions des transports sont reparties à la hausse.
- Réintroduction du prix plancher du CO_2 pour les centrales à charbon françaises, tout en gardant dans la PPE l'échéance de 2023 pour la sortie du charbon, accompagné d'un plan de fermeture de ces centrales intégrant la conversion de tous les emplois directs et indirects concernés par ces fermetures, élaboré avec les partenaires sociaux, les collectivités territoriales et les organisations environnementales.
- Rattrapage fiscal sur le diesel par rapport à l'essence, pour réduire la consommation d'énergies fossiles et financer les solutions concrètes, alternatives au transport routier individuel (villes cyclables).

☐

---

5 **Publier un nouveau Plan national nutrition santé (PNNS4) qui soit compatible avec le plan français de lutte contre les changements climatiques,** décrit dans la stratégie nationale bas carbone (SNBC), notamment concernant la "réduction des protéines d'origine animale (notamment viandes) au profit des protéines végétales". ☐

Faire de la France un moteur de l'action en faveur du climat et de la justice sociale à l'international

6 Au niveau européen, **demander l'arrêt de la procédure d'application provisoire du CETA** en l'état, pour se ranger du bon côté de l'Histoire et commanditer une étude indépendante sur la compatibilité du CETA avec l'accord de Paris. Au niveau français, assurer la tenue d'un réel débat démocratique et parlementaire.

☐

---

7 **Maintenir l'élargissement de l'assiette de la Taxe nationale sur les transactions financières (TTF) aux opérations intra-journalières** et garder l'augmentation du taux votée à l'Assemblée nationale. Garantir une affectation d'au moins 50% de cette TTF à la solidarité internationale.

☐

---

8 Se mobiliser au niveau européen, au sein d'une coalition de pays pionniers, dont l'Allemagne, pour **affecter la majorité de la taxe européenne sur les transactions financières à la solidarité internationale,** tout en garantissant des taux ambitieux dégageant au moins 22 milliards d'euros par an.

☐

---

9 **Traduire concrètement,** dans la politique de l'Agence française de développement (son futur Cadre d'intervention transversal pour le climat 2017-2020), **les promesses financières internationales faites par François Hollande en 2015.** Les engagements doivent respecter les objectifs chiffrés annoncés mais aussi assurer la qualité des projets, afin de rééquilibrer les financements climatiques de la France vers des actions concrètes d'adaptation dans les pays du Sud les plus vulnérables.

☐

---

10 **Exiger d'ENGIE et d'EDF**, acteurs privés détenus par l'Etat français à hauteur de 33% et 84% respectivement, qu'ils publient **un plan de fermeture de leurs centrales à charbon en France et dans le monde** d'ici à 2020.

☐

---

11 **Jouer un rôle moteur et exemplaire au sein de l'Union européenne** avec :

- Une position proactive et ambitieuse sur les nouvelles directives européennes sur l'énergie et le climat, attendues d'ici fin 2016 – avec au moins 40% d'amélioration de l'efficacité énergétique (et non pas les 27% prévus), ce qui permettrait d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre en Europe.
- L'intégration, dans chaque directive du Paquet énergie climat 2030, d'une clause de revoyure tous les 5 ans, conformément à l'accord de Paris.
- Le renoncement à la possibilité de compenser ses émissions par les puits de carbone dans les forêts et les sols
- La défense du principe du pollueur-payeur, via des mesures pour renforcer le prix du carbone en Europe et dans les États membres
- Un soutien à des plans d'investissements européens, dont le plan Juncker, pour la transition énergétique et non pas les énergies fossiles

☐

---

12 Stopper le greenwashing :

- Maintenir **une position ferme au sein de l'Agenda mondial de l'action** (en marge des négociations climatiques de l'ONU) pour que les porteurs d'engagements répondent à des critères et obligations de reporting strictes, et comportent une gouvernance transparente et inclusive permettant la participation de la société civile.
- Après les annonces, **demander aux banques de tenir leurs engagements climatiques sur le charbon** (en particulier BNP Paribas).

☐

Mettre la transition énergétique sur les rails en France

Il reste encore plusieurs mois au gouvernement pour commencer à mettre en oeuvre la loi de transition énergétique dans le pays et accélérer la cadence, pour que la France soit à la hauteur des engagements de la COP21.

Se donner les moyens d'appliquer la loi de transition énergétique

En 2015, la loi sur la transition énergétique a fixé des objectifs qui vont dans le bon sens. Mais pour concrétiser cette loi, qui représente un premier pas vers la pleine application de l'accord de Paris en France, les décrets d'application et les financements doivent être à la hauteur. Ce n'est pas le cas de la PPE qui a été publiée le 28 octobre 2016. **Le décret de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), paru le 28 octobre 2016, est incohérent et contraire aux objectifs de la loi de Transition énergétique sur la réduction de la part du nucléaire.**

- Malgré une demande de l'Autorité environnementale, de la Cour des comptes, de la Commission parlementaire de suivi de la loi de Transition énergétique, et de 70 % des citoyens consultés, la PPE publiée le 28 octobre 2016 n'indique aucune trajectoire de réduction de la part du nucléaire dans le mix électrique français. Le gouvernement laisse la main à EDF, or l'industrie nucléaire est plongée dans un scandale d'anomalies et de falsifications sans précédent. La France se retrouve dans une situation devenue incontrôlable, les risques d'accident nucléaire étant accrus et la sécurité d'approvisionnement étant mise en péril. Il n'est donc pas concevable de laisser à EDF le soin de calibrer la politique nucléaire ces prochaines années. Pour respecter la loi et atteindre l'objectif de réduire la part du nucléaire à 50 % de la production d'électricité en 2025, **le gouvernement doit publier une feuille de route nucléaire qui décrira, en cohérence avec la PPE renouvelables, le nombre de réacteurs à fermer chaque année d'ici à 2025.** Cette feuille de route doit imposer la fermeture de 21 à 23 réacteurs d'ici à son échéance la plus lointaine en 2023. Cela permettrait de protéger les habitants et l'environnement des risques liés au vieillissement accéléré des réacteurs et de laisser la place nécessaire à la montée en puissance des renouvelables et de l'efficacité énergétique. De nombreux territoires (villes, régions, territoires ruraux) se sont déjà engagés dans une démarche vers le 100 % énergies renouvelables. Qu'attend donc le gouvernement ?
- Le gouvernement doit aussi passer des paroles aux actes en ce qui concerne la rénovation énergétique des bâtiments. La rénovation est une solution indispensable pour atteindre les engagements de la COP21, lutter contre les inégalités sociales et la précarité énergétique et créer des emplois. L'objectif de la rénovation énergétique n'est pas uniquement de faire plus de rénovations, mais aussi de les faire à un niveau de performance énergétique qui ne tuera pas le gisement d'économies d'énergie et en accord avec l'objectif de la loi. Ségolène Royal s'est engagée, lors de la dernière conférence environnementale, à revoir avant la fin de l'année la réglementation thermique sur les bâtiments existants, avec comme principe de reprendre les dispositions les plus exigeantes au niveau européen. La révision de la réglementation thermique globale doit être engagée avant la fin de l'année et son ambition devra être cohérente avec les objectifs fixés par la loi sur la transition énergétique.

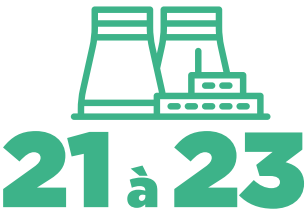

RÉACTEURS DEVRONT ÊTRE ARRÊTÉS DÉFINITIVEMENT D'ICI À 2023.

Planifier la transition à 2050

2050

LE GOUVERNEMENT DOIT LANCER L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE NATIONALE QUI PERMETTE À LA FRANCE DE SORTIR DES ÉNERGIES FOSSILES D'ICI À 2050.

L'accord de Paris fixe un cap de long terme ambitieux qui doit maintenant être tenu : limiter le réchauffement planétaire bien en deçà de 1,5 ou bien en deçà de 2°C par rapport à la période pré-industrielle et arriver à un monde neutre en gaz à effet de serre pendant la seconde moitié du siècle. Pour respecter ces objectifs, il est impératif d'organiser la transition à long terme, dans tous les pays. Tous doivent préparer des plans climatiques à 2050 cohérents avec les objectifs de l'accord et qui indiquent comment ils vont sortir des énergies fossiles. Publier un plan de transition vers zéro émissions nettes de CO_2 fait d'ailleurs partie des engagements que tous les pays du G7, dont la France, ont pris en 2015 et 2016.

En France aussi, nous avons besoin de cette vision à long terme, qui pour l'instant fait défaut. **Le gouvernement doit mettre ses plans climatiques en cohérence avec les objectifs de la COP21. Il doit étudier une stratégie énergétique, industrielle et sociale qui permette à la France de sortir des énergies fossiles d'ici au milieu du XXIe siècle.** Ce travail doit se faire de manière inclusive et s'intéresser aux nombreuses niches fiscales et subventions accordées aux énergies fossiles en France.

Un projet de loi de finances pour 2017 cohérent avec l'accord sur le climat

Le gouvernement et le Parlement français doivent laisser un bilan plus honorable sur la fiscalité écologique et les transports. C'est encore possible, dans le budget pour 2017. Le dernier projet de loi de finances du quinquennat doit être l'occasion de doter durablement la France des moyens financiers d'opérer la transition énergétique sur le territoire et de respecter ses engagements financiers internationaux.

- Contribution climat : Les parlementaires devront ajouter dans la loi de finances 2017 **une progression plus rapide de la composante "carbone" des taxes énergétiques**, afin de réduire la consommation d'énergies fossiles, dans un contexte où les émissions du secteur des transports sont reparties à la hausse à cause de la baisse du prix du pétrole. Cela pourrait aider à financer la transition énergétique au niveau local et à lutter contre la précarité énergétique des ménages.
- Taxe sur les centrales au charbon : Le report sine die de la taxe sur les centrales au charbon, dans le but de les fermer, est totalement contraire à l'accord de Paris sur le climat. **Le gouvernement doit maintenir et appliquer dans le budget 2017 la taxe CO_2 sur le charbon et fixer un plan de fermeture des centrales au charbon en France, en gardant l'échéance de 2023, fixée dans la PPE.** Le gouvernement et les entreprises ont la responsabilité d'annoncer un plan de fermeture permettant de sécuriser les emplois et d'assurer les conversions professionnelles dans les bassins d'emplois, notamment dans le secteur des énergies renouvelables. Ce plan de fermeture doit être élaboré de façon concertée avec les travailleuses et travailleurs, les populations locales et les organisations environnementales.
- Diesel et transports propres : **L'avantage fiscal accordé au diesel par rapport à l'essence doit être supprimé progressivement, mais fermement,** avec un calendrier affiché, dès la loi de finances de 2017 (et sans baisse en parallèle de la taxation sur l'essence). Les mesures prévues à ce jour ne sont pas suffisantes, au vu notamment des ressources substantielles qu'engendrerait une hausse de deux centimes sur un litre de diesel. Cela permettrait par exemple de financer des solutions concrètes, alternatives au transport routier individuel. Cela financerait les transports en commun et le premier appel à projet national pour rendre les territoires français enfin cyclables (coût : 200 millions d'euros).

Moins de 2 centimes

C'EST LE SURCOÛT PAR LITRE D'ESSENCE QU'ENGENDRERAIT LA HAUSSE DU PRIX DU CO2 APPLIQUÉ AUX CARBURANTS EN 2017.

Lancer la transformation de nos modèles agricoles et alimentaires

Agir sur la production et la consommation d'énergie ne suffit pas pour appliquer l'accord de Paris. Il faut aussi **transformer notre agriculture et notre alimentation, et cesser de soutenir les modèles les plus néfastes pour le climat, en France et dans les pays du Sud.**

- En France, notre modèle agricole et alimentaire est responsable d'un tiers de nos émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Pour réduire ces émissions, l'évolution de notre régime alimentaire est un puissant levier que le gouvernement doit activer sans plus attendre. **Le nouveau "Plan national nutrition santé", qui doit être lancé par le Ministère de la santé dans les mois qui viennent, devra être compatible avec le plan français de lutte contre les changements climatiques,** décrit dans la Stratégie nationale bas carbone (SNBC). En particulier, la SNBC précise que le plan nutrition-santé devra "intégrer les enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre dès son renouvellement". Cela devra se traduire par une "réduction des protéines d'origine animale (notamment viandes) au profit des protéines végétales (telles que les légumineuses et céréales : haricot, pois, lentilles, etc.)".
- La France (via le Ministère des affaires étrangères) doit aussi revoir sa stratégie de sécurité alimentaire et **s'engager à soutenir de manière significative et prioritaire les agricultures paysannes et les pratiques agroécologiques.** Cette stratégie fixera le cadre pour la révision du cadre d'intervention stratégique de l'AFD sur la sécurité alimentaire.

1/3

NOTRE MODÈLE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE EST RESPONSABLE D'UN TIERS DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA FRANCE.

Placer durablement l'action internationale de la France en cohérence avec l'accord de Paris

La fin de la présidence française des négociations climatiques de l'ONU ne doit pas sortir du radar la poursuite de l'ambition climatique de la France, notamment aux niveaux européen et international. Outre son action sur le territoire français, le gouvernement a la responsabilité de respecter ses engagements financiers vis-à-vis des pays en développement, mais aussi d'oeuvrer sans relâche au sein de l'Union européenne pour que celle-ci se dote d'un véritable projet politique, axé sur la transition énergétique.

Refuser l'adoption du CETA en l'état

3,5 millions

PLUS DE 3,5 MILLIONS DE CITOYENS EUROPÉENS REFUSENT DE SE VOIR IMPOSER LE CETA ET LE TAFTA ET SONT SIGNATAIRES D'UNE PÉTITION EUROPÉENNE CONTRE CES TRAITÉS CLIMATICIDES.

La France doit se ranger du bon côté de l'Histoire et r**efuser l'application provisoire du CETA, l'accord de libre-échange entre l'Europe et le Canada.** Ce traité fait courir le risque historique de perdre définitivement les acquis de l'accord de Paris sur le climat. Sa compatibilité avec la COP21 n'a jamais été vérifiée par des études indépendantes. Au niveau français, il est indispensable d'assurer la tenue d'un réel débat démocratique et parlementaire sur le CETA. À la demande de la France, une étude indépendante sur la compatibilité du CETA avec l'accord de Paris pourrait également être menée.

Plus de 3,5 millions de citoyens européens ont signé une pétition contre ce traité. 2 000 collectivités territoriales se sont déclarées "zones hors CETA et hors TAFTA". Non seulement le processus de négociation et d'adoption a été opaque et anti-démocratique, ainsi que l'a souligné la Wallonie, mais **le CETA se traduirait aussi par une hausse des émissions de gaz à effet de serre**, comme l'a indiqué une étude de la Commission européenne. L'un des objectifs du CETA est de pouvoir exporter vers l'UE le pétrole canadien issu des sables bitumineux, 49 % plus émetteurs de gaz à effet de serre que le pétrole conventionnel.
Le CETA risque fort de contraindre le droit à réguler et de décourager le législateur, alors que la transition énergétique suppose des mesures politiques fortes. En effet, les multinationales pourront porter plainte contre les États via des tribunaux d'arbitrage privés lorsqu'elles estimeront qu'une décision politique va à l'encontre de leurs intérêts, et réclamer des dommages et intérêts. Un exemple : c'est par l'ALENA que l'entreprise TransCanada peut réclamer 15 milliards de dollars à l'administration américaine pour l'abandon du projet d'oléoduc Keystone XL.

Pour une politique de solidarité internationale conforme à l'accord de Paris

5 milliards d'euros

C'EST LA CONTRIBUTION DE LA FRANCE À L'OBJECTIF DES 100 MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN D'ICI À 2020 POUR LE CLIMAT PROMIS PAR LES PAYS RICHES.

La solidarité internationale est cruciale pour mettre en marche l'action climatique dans les pays les plus pauvres et protéger les populations des impacts de la crise climatique. **A travers les engagements financiers, c'est la crédibilité de l'Accord de Paris qui est en jeu.** A la COP21, la France a fait des promesses financières, elle doit à présent les tenir : fournir 5 milliards d'euros par an pour le climat d'ici à 2020, dont 1 milliard pour aider les populations à faire face aux impacts des changements climatiques. Pour atteindre cet objectif, la France doit concrétiser ses engagements dans la nouvelle stratégie sur le climat de l'Agence Française de Développement (AFD). Le rééquilibrage des flux financiers vers des projets d'adaptation répondant aux besoins des populations des pays les moins avancés et l'augmentation de la part des dons sont des mesures clés, sur lesquelles l'AFD devra faire ses preuves. Le soutien de la France envers des actions transformationnelles, respectueuses des droits des populations mettrait la solidarité de la France en cohérence avec l'Accord de Paris. La nouvelle stratégie climat devrait enfin faire de l'AFD une banque de développement zéro carbone,

pour positionner la France comme opérateur de la transition énergétique mondiale et atteindre un monde neutre en émissions d'ici à 2050.

Pour financer des solutions climatiques dans les pays en développement, **la France doit instaurer des moyens durables et prévisibles pour respecter sa part de la promesse des 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020.** Il est donc très positif que les députés aient voté, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2017, l'élargissement de la taxe française sur les transactions financières (TTF) aux transactions intra-journalières et l'augmentation de son taux. Tout en maintenant ces avancées, les députés devront garantir qu'au moins 50 % des revenus de la TTF soient affectés à la lutte contre la pauvreté et les changements climatiques.
Enfin, la taxe européenne sur les transactions financières pourrait finalement voir le jour le 10 décembre prochain, soutenue par 10 pays européens. François Hollande et Michel Sapin devront user de toute leur influence pour convaincre une coalition de pays, dont l'Allemagne, de garantir des taux ambitieux dégageant au moins 22 milliards d'euros par an et d'affecter la majorité de cette taxe à la solidarité internationale.

Exiger d'ENGIE et d'EDF qu'ils annoncent immédiatement un plan de fermeture de leur parc charbon d'ici 2020

2020

ENGIE ET EDF DOIVENT ANNONCER IMMÉDIATEMENT UN PLAN DE FERMETURE DE L'INTÉGRALITÉ DE LEURS CENTRALES À CHARBON À L'HORIZON 2020, EN COMMENÇANT PAR LES PLUS POLLUANTES.

La France ne sera pas crédible tant que quelques uns de ses plus puissants acteurs économiques, dont l'État est actionnaire, continueront de faire tourner des centrales à charbon aux quatre coins du globe. Les principaux concernés, **ENGIE et EDF doivent prendre leurs responsabilités et fermer leurs centrales au charbon**, en tenant compte des besoins de reclassement et de formation des travailleurs. Il est hors de question de cacher cette pollution sous le tapis en revendant les centrales au plus offrant, comme c'est le cas à Polaniec, en Pologne. ENGIE et EDF doivent annoncer immédiatement un plan de fermeture de l'intégralité de leurs centrales à charbon à l'horizon 2020, en commençant par les plus polluantes.

Replacer l'Europe dans le peloton de tête de la transition énergétique mondiale

40 %

LA FRANCE DOIT EXIGER UNE AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN EUROPE DE 40 % EN 2030, COMME LE DEMANDE LE PARLEMENT EUROPÉEN.

Face à l'accélération du déploiement des renouvelables dans le monde, notamment en Chine et aux États-Unis, **l'Europe doit se réveiller et tenter de regagner une certaine forme de leadership au niveau mondial.** La Chine est désormais le premier investisseur mondial dans les énergies renouvelables et portera près de 40 % de la croissance des renouvelables ces cinq prochaines années (selon l'AIE). Les États-Unis devraient lui passer devant. Comme elle l'a fait sur la question de la ratification, la France doit se mobiliser au niveau européen afin que les mesures politiques qui seront adoptées prochainement par l'UE répondent à l'ambition de l'accord de Paris et la juste part qu'elle doit y jouer. La transition énergétique représente une opportunité historique pour l'UE de se redessiner un cap commun, d'améliorer la qualité de l'air et la santé des européens, de revitaliser son avenir industriel et ses emplois.

Ce que doit faire la France :

- Mobiliser ses partenaires européens pour **construire une véritable « Union de l'Énergie »** à travers une gouvernance robuste et transparente afin de renforcer la confiance des investisseurs, la sécurité énergétique et l'appropriation citoyenne de la transition.
- Pousser l'UE à mettre en oeuvre de réels **plans d'investissements de la transition énergétique,** loin des autoroutes, aéroports ou infrastructures gazières actuellement soutenus par le Plan Juncker.
- Demander à ce que les nouvelles **directives européennes sur les énergies**

renouvelables et l'efficacité énergétique, attendues d'ici fin 2016, permettent à l'UE d'aller plus haut que ses faibles objectifs pour 2030, fixés bien avant la COP21.

- Demander l'inclusion dans les lois européennes d'une clause de revoyure tous les 5 ans.
- Défendre le principe du pollueur-payeur et exiger un renforcement du prix de la tonne de CO_2 en Europe en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris, via la fixation d'un juste prix de la tonne de CO_2 et l'ajustement des quotas de CO_2 donnés gratuitement aux pollueurs. Un prix plancher pourrait aussi être avancé.
- Renoncer dès maintenant à la possibilité offerte par la Commission européenne, de compenser, via la capture du carbone dans les sols et les forêts, certaines émissions des transports, du bâtiment et de l'agriculture. Ces secteurs aussi doivent opérer une transformation profonde pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Stop au greenwashing

La France doit s'assurer qu'un cadre de suivi solide et efficace est mis en place pour les engagements pris au sein d'initiatives sectorielles avant la COP22, et pour que ces engagements puissent être amplifiés :

- **La France doit peser au sein des discussions sur l'Agenda mondial de l'action**, en marge des négociations climatiques de l'ONU, pour que ses initiatives répondent à des **critères et obligations de reporting strictes,** et comportent une gouvernance transparente et inclusive permettant la participation de la société civile.
- Les objectifs de l'Accord de Paris ne pourront pas être tenus sans un arrêt des financements des banques aux énergies fossiles. **Le gouvernement français doit s'assurer que les banques françaises ne retardent pas l'application de leurs engagements sur le climat,** mais au contraire accélèrent l'adoption de mesures d'arrêt de leurs financements aux énergies fossiles. En effet, à l'occasion de la COP21, toutes les banques françaises se sont engagées publiquement à réduire leurs soutiens au secteur du charbon au niveau international. Mais un an après, non seulement les mesures adoptées par les banques sont insuffisantes pour répondre à l'urgence climatique, mais surtout, elles tardent à être mises en œuvre. Par exemple, BNP Paribas s'est engagée à ne plus soutenir les entreprises qui ne se diversifient pas en réduisant leurs activités dans le charbon, mais elle n'a toujours pas exclu de ses soutiens une entreprise polonaise - PGE - qui produit 85% de son électricité à partir de charbon et accroît sa production charbonnière. La banque facilite aussi la vente de la centrale de Polaniec d'Engie en Pologne et a participé à la restructuration du plus gros producteur de charbon européen en avril 2016. Enfin, contrairement à la Société Générale et au Crédit Agricole, BNP Paribas ne s'est toujours pas engagée à mettre fin à son financement des centrales au charbon.

BNP Paribas

NE S'EST PAS ENGAGÉE À NE PLUS FINANCER DE CENTRALES AU CHARBON, CONTRAIREMENT À LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET AU CRÉDIT AGRICOLE

ECO

ECO est le bulletin quotidien d'information édité par le Climate Action Network International (CAN-I) à l'intention de tous les négociateurs et journalistes. Il décrypte chaque jour l'évolution des négociations et les positions des pays. Pendant la COP22, l'édition francophone paraîtra chaque jour en matinée et sera disponible en version papier dans le centre de négociation et sur le site www.rac-f.org. Il sera également envoyé immédiatement à une liste d'abonnés. Pour s'inscrire, envoyez un e-mail vide à : ecodiffusion-subscribe@rac-f.org

Le Fossile du jour

Le Fossile du Jour distingue les pays qui ont fait le plus d'efforts pour freiner ou bloquer le processus de négociation. Ce prix est décerné chaque jour des négociations par le Climate Action Network International (CAN-I) lors d'une cérémonie théâtralisée et haute en couleur. Pour récompenser les bons comportements, des Rayons du jour peuvent également parfois être attribués. À Marrakech, pendant la COP22, elle aura lieu chaque soir à 18h au stand du CAN International. Le Fossile du jour est à retrouver quotidiennement dans le bulletin ECO.

Twitter

Tout au long de la COP22, le Réseau Action Climat rendra compte de l'actualité des discussions, état des débats, atmosphère, blocages et faits du jour via son compte Twitter : @RACFrance

Facebook

Via sa page Facebook, le Réseau Action Climat présentera des photos, vidéos, et autres supports interactifs permettant de suivre au quotidien les nouvelles de la COP22.
https://www.facebook.com/ReseauActionClimat

Contact presse :

Simon Coquillaud

RESPONSABLE COMMUNICATION AU RÉSEAU ACTION CLIMAT :

+33 6 66 28 95 06

simon@rac-f.org

LE RÉSEAU ACTION CLIMAT FÉDÈRE LES ASSOCIATIONS IMPLIQUÉES DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES